

**DES AIDES
publiques pour
restaurer votre
logement**

**RÉNOVEZ
ÉCONOMISEZ
ADAPTEZ**



05.33.12.00.79 *

CONTACT@AMELIA2.FR

AMELIA2 WWW.AMELIA2.FR

(*) prix d'un appel local



05.33.12.00.79 *

ACCOMPAGNEMENT GRATUIT & COMPLET

CONTACT@AMELIA2.FR

AMELIA2 WWW.AMELIA2.FR

(*) prix d'un appel local

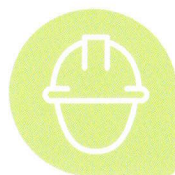
Quels travaux ?



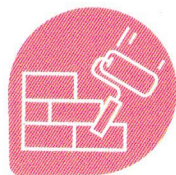
ADAPTATION
DU LOGEMENT



ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE



RÉNOVATION
& MISES AUX NORMES



RAVALEMENT
DE FAÇADES



ASSAINISSEMENT
INDIVIDUEL

LES ÉTAPES DE MON PROJET

ÉTAPE 1 J'AI UN PROJET

Je prends contact avec l'équipe Amélia2, je définis mon projet et ma demande de subvention.

ÉTAPE 2 RÉALISATION DE DEVIS

Je fais réaliser des devis par des artisans.

ÉTAPE 3 MES SUBVENTIONS VALIDÉES

J'attends l'accord des financeurs pour commencer mes travaux.

ÉTAPE 4 RÉALISATION DES TRAVAUX

Je fais réaliser mes travaux par les artisans que j'ai choisis.

ÉTAPE 5 PAIEMENT DE MES AIDES

Je perçois directement mes subventions.

TRAVAUX CONCERNÉS

- Adaptation de la salle de bain
- Aménagement RDC
- Ascenseur
- Assainissement
- Bardage
- Crépis
- Charpente
- Chauffage (radiateur, pompe à chaleur, chaudière, poêle...)
- Chauffe-eau
- Douche
- Élargissement des portes
- Enduits
- Épandage
- Filtre à sable
- Installation compacte en fibre de coco
- Isolation
- Menuiseries
- Micro-station
- Mise aux normes
- Monte escalier
- Panneaux solaires
- Phytoépuration
- Pierres
- Plomberie
- Produits respectueux de l'environnement
- Rampe d'accès
- Réhabilitation
- Rénovation globale
- Toiture
- Ventilation
- Volets
- Volets roulants (...)



CONSEILS GRATUITS & COMPLETS

Une équipe choisie par le Grand Périgueux, composée de professionnels, est à votre écoute pour vous aider à chaque étape dans votre projet et vos démarches.

! POUR BÉNÉFICIER DES AIDES, IL NE FAUT SURTOUT PAS COMMENCER LES TRAVAUX AVANT D'AVOIR FINALISÉ LA DEMANDE DE SUBVENTIONS.



Profitez du programme Amélia2, des aides publiques pour améliorer votre logement !

Le Grand Périgueux ainsi que les 43 communes ont lancé un nouveau programme d'amélioration de l'habitat, Amélia2, sur 5 ans (2019-2023).

Qui finance ?

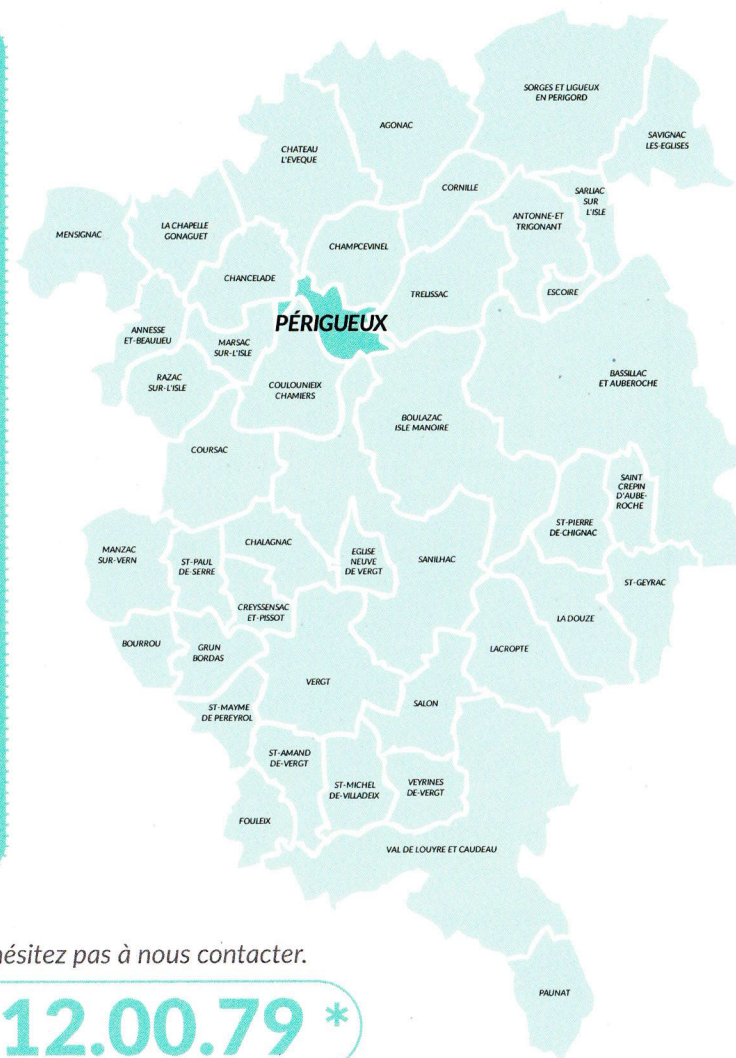
Le Grand Périgueux, les 43 communes, l'ANAH (l'Etat), le Département et selon les types de travaux et les situations, les caisses de retraite.

Pour qui ?

Les propriétaires ou futurs acquéreurs, les usagers, les logés à titre gratuit, les locataires ou les propriétaires bailleurs.

Où ?

Le logement doit être situé sur l'une des 43 communes du Grand Périgueux.



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

 **05.33.12.00.79** *

(*) prix d'un appel local